

A61 SCIENCES MÉDICALE OU VÉTÉRAIRE; HYGIÈNE

A61L PROCÉDÉS OU APPAREILS POUR STÉRILISER DES MATÉRIAUX OU DES OBJETS EN GÉNÉRAL; DÉSINFECTION, STÉRILISATION OU DÉSODORISATION DE L'AIR; ASPECTS CHIMIQUES DES BANDAGES, DES PANSEMENTS, DES GARNITURES ABSORBANTES OU DES ARTICLES CHIRURGICAUX; MATÉRIAUX POUR BANDAGES, PANSEMENTS, GARNITURES ABSORBANTES OU ARTICLES CHIRURGICAUX (conservation des corps ou désinfection caractérisée par les agents employés A01N; conservation, p.ex. stérilisation, de la nourriture ou des produits alimentaires A23; préparations à usage médical, dentaire ou pour la toilette A61K; préparation de l'ozone C01B 13/10) [4]

Note

Les procédés utilisant des enzymes ou des micro-organismes afin de
(i) libérer, séparer ou purifier un composé ou une composition préexistants ou de
(ii) traiter des textiles ou nettoyer des surfaces solides de matériaux
sont en outre classés dans la sous-classe C12S. [5]

Schéma général

DÉSINFECTION OU STÉRILISATION		prothèses ou pour revêtement de	
Procédés généraux ou appareils	2/00	prothèses	27/00
de l'air	9/00	dispositifs de colostomie	28/00
des déchets	11/00	cathéters ou pour revêtement de	
des lentilles de contact	12/00	cathéters	29/00
MATÉRIAUX POUR		autres articles chirurgicaux	31/00
Bandages, pansements ou garnitures		ADHÉSIFS OU CEMENTS	
absorbantes	15/00	CHIRURGICAUX; ADHÉSIFS POUR	
suture ou pour ligature des		DISPOSITIFS DE COLOSTOMIE	
vaisseaux sanguins	17/00	24/00	
bandages liquides	26/00	TRAITEMENT ANTITHROMBOGÉNIQUE	
		D'ARTICLES CHIRURGICAUX	
		33/00	

Désinfection ou stérilisation

Note

Dans les groupes A61L 2/00 à A61L 12/00, il est souhaitable d'ajouter les codes d'indexation du groupe A61L 101/00. [7]

- | | |
|---|--|
| <p>2/00 Procédés ou appareils de désinfection ou de stérilisation de matériaux ou d'objets autres que les denrées alimentaires ou les lentilles de contact; Accessoires à cet effet (pour les lentilles de contact A61L 12/00; pulvérisateurs de désinfectant A61M; stérilisation des paquets ou du contenu de paquets en association avec l'emballage B65B 55/00; traitement de l'eau, des eaux résiduaires, des eaux ou boues d'égout C02F; désinfection du papier D21H 21/36; dispositifs de désinfection pour les toilettes E03D; objets comportant des agencements destinés à la désinfection, voir les sous-classes appropriées pour ces objets, p.ex. H04R 1/12) [3,5,7]</p> <p>2/02 . utilisant des phénomènes physiques [3]</p> <p>2/025 . . des ultrasons [7]</p> <p>2/03 . . du courant électrique, p.ex. électrolyse [7]</p> <p>2/04 . . de la chaleur (A61L 2/08 a priorité) [3]</p> <p>2/06 . . . des gaz chauds [3]</p> <p>2/07 . . . de la vapeur [7]</p> <p>2/08 . . des radiations [3]</p> <p>2/10 . . . des ultraviolets [3]</p> <p>2/12 . . . des micro-ondes [3]</p> <p>2/14 . . du plasma, c. à d. des gaz ionisés [3]</p> <p>2/16 . utilisant des substances chimiques [3]</p> <p>2/18 . . des substances liquides [3]</p> <p>2/20 . . des substances gazeuses, p.ex. des vapeurs [3]</p> | <p>2/22 . . des substances à phases, p.ex. des fumées, des aérosols [3]</p> <p>2/23 . . des substances solides, p.ex. des granules, des poudres, des blocs, des comprimés [7]</p> <p>2/232 . . . en couches ou revêtues [7]</p> <p>2/235 . . . cellulaires, poreuses ou sous forme de mousses [7]</p> <p>2/238 . . . Métaux ou alliages, p.ex. métaux oligodynamiques [7]</p> <p>2/24 . Appareils utilisant des opérations programmées ou automatiques [3]</p> <p>2/26 . Accessoires [3]</p> <p>2/28 . . Dispositifs pour tester l'efficacité ou l'intégralité de la stérilisation, p.ex. indicateurs qui changent de couleur (procédés faisant intervenir des enzymes ou des micro-organismes C12Q 1/00; appareillage faisant intervenir des enzymes ou des micro-organismes C12M 1/34) [7]</p> <p>9/00 Désinfection, stérilisation ou désodorisation de l'air (déodorants corporels A61K 8/00, A61Q 15/00; purification de l'air par des appareils respiratoires A62B, A62D 9/00; séparation de particules dispersées dans des gaz ou des vapeurs B01D 45/00 à B01D 51/00, B03C 3/00; épuration chimique ou biologique des gaz résiduaires B01D 53/34; production d'ozone C01B 13/10; systèmes de conditionnement d'air comportant des dispositifs de stérilisation F24F 3/16)</p> <p>9/01 . Compositions désodorisantes [2]</p> <p>9/012 . . caractérisées par le fait qu'elles se présentent sous une forme particulière, p.ex. gels, émulsions [7]</p> <p>9/013 . . contenant des extraits d'animaux ou de plantes ou une matière végétale [7]</p> |
|---|--|

A61L

9/014	. . . contenant un matériau sorbant, p.ex. du charbon actif [7]	15/16	. . . Bandages, pansements ou garnitures absorbant les fluides physiologiques tels que l'urine, le sang, p.ex. serviettes hygiéniques, tampons [5]
9/015	. . . utilisant des substances gazeuses ou à l'état de vapeur, p.ex. de l'ozone (A61L 9/20 a priorité) [3]		
9/02	. . . utilisant des substances évaporées dans l'air par chauffage ou par combustion [3]		
9/03	. . . Appareils à cet effet [3]	(1)	Dans les groupes A61L 15/18 à A61L 15/40, sauf indication contraire, le classement s'effectue à la dernière place appropriée. [5]
9/04	. . . utilisant des substances évaporées dans l'air sans chauffage [3]	(2)	Lors du classement dans les groupes A61L 15/18 à A61L 15/40, un classement dans le groupe A61L 15/14 est également attribué si l'emploi des matériaux caractérisés par leurs fonctions ou leurs propriétés physiques présente un intérêt. [5]
9/05	. . . spécialement adaptées pour être libérées au contact d'un liquide, p.ex. pour les toilettes [7]		
9/12	. . . Appareils, p.ex. supports, à cet effet [3]	15/18	. . . contenant des matériaux inorganiques [5]
9/14	. . . utilisant des substances vaporisées ou pulvérisées [3]	15/20	. . . contenant des matériaux organiques [5]
9/16	. . . utilisant des phénomènes physiques [3]	15/22	. . . contenant des matériaux macromoléculaires [5]
9/18	. . . des radiations (A61L 9/22 a priorité) [3]	15/24	. . . Composés macromoléculaires obtenus par des réactions faisant intervenir uniquement des liaisons non saturées carbone-carbone; Leurs dérivés [5]
9/20	. . . des ultraviolets [3]		
9/22	. . . Ionisation [3]	15/26	. . . Composés macromoléculaires obtenus par des réactions autres que celles faisant intervenir uniquement des liaisons non saturées carbone-carbone; Leurs dérivés [5]
11/00	Procédés spécialement adaptés aux déchets	15/28	. . . Polysaccharides ou leurs dérivés [5]
12/00	Procédés ou appareils pour la désinfection ou la stérilisation des lentilles de contact; Accessoires à cet effet [7]	15/30	. . . Caoutchoucs ou leurs dérivés [5]
12/02	. . . utilisant des phénomènes physiques, p.ex. l'électricité, des ultrasons ou l'ultrafiltration [7]	15/32	. . . Protéines, polypeptides; Leurs produits de dégradation ou leurs dérivés, p.ex. albumine, collagène, fibrine, gélatine [5]
12/04	. . . de la chaleur (A61L 12/06 a priorité) [7]	15/34	. . . Huiles, graisses, cires ou résines naturelles [5]
12/06	. . . un rayonnement, p.ex. ultraviolet ou de micro-ondes [7]	15/36	. . . contenant des micro-organismes [5]
12/08	. . . utilisant des substances chimiques [7]	15/38	. . . contenant des enzymes [5]
12/10	. . . des halogènes ou leurs composés [7]	15/40	. . . contenant des ingrédients de constitution indéterminée ou leurs produits de réaction [5]
12/12	. . . des composés non macromoléculaires contenant de l'oxygène, p.ex. peroxyde d'hydrogène ou ozone (A61L 12/10 a priorité) [7]	15/42	. . . Utilisation de matériaux caractérisés par leur fonction ou leurs propriétés physiques [5]
12/14	. . . des composés organiques non couverts par les groupes A61L 12/10 ou A61L 12/12 [7]	15/44	. . . Médicaments [5]
		15/46	. . . Désodorisants ou produits pour neutraliser les mauvaises odeurs, p.ex. pour inhiber la formation d'ammoniac ou la multiplication de bactéries [5]
		15/48	. . . Tensio-actifs [5]
		15/50	. . . Lubrifiants; Agents anti-adhésifs [5]
		15/52	. . . Agents hydrofuges [5]
		15/54	. . . Matériaux radio-opaques [5]
		15/56	. . . Indicateurs d'humidité ou colorants [5]
		15/58	. . . Adhésifs (adhésifs conducteurs de l'électricité utilisés pour la thérapie ou pour l'examen in vivo A61K 50/00) [5]
		15/60	. . . Matériaux gonflant avec les liquides pour former un gel, p.ex. super-absorbants [5]
		15/62	. . . Matériaux hydrosolubles ou hydrodégradables [5]
		15/64	. . . spécialement adaptés pour être résorbables à l'intérieur du corps [5]
		17/00	Matériaux pour suture chirurgicale ou pour ligature des vaisseaux sanguins (adhésifs chirurgicaux A61L 24/00; instruments, dispositifs ou procédés pour la suture ou la ligature A61B 17/04, A61B 17/12; supports ou emballages pour matériaux de suture A61B 17/04) [3,4]
11/00	Aspect chimique des bandages, des pansements ou des garnitures absorbantes ou utilisation de matériaux pour leur réalisation (pour les bandages liquides A61L 26/00; pansements radioactifs A61M 36/14)		
15/07	. . . Bandages devenant raides		
(1)	Dans les groupes A61L 15/08 à A61L 15/12, sauf indication contraire, le classement s'effectue à la dernière place appropriée. [5]		
(2)	Lors du classement dans les groupes A61L 15/08 à A61L 15/12, un classement dans le groupe A61L 15/14 est également attribué si l'emploi des matériaux caractérisés par leurs fonctions ou leurs propriétés physiques présente un intérêt. [5]		
15/08	. . . contenant des matériaux inorganiques, p.ex. plâtre de Paris [5]		
15/10	. . . contenant des matériaux organiques [5]		
15/12	. . . contenant des matériaux macromoléculaires [5]		
15/14	. . . Utilisation de matériaux caractérisés par leur fonction ou leurs propriétés physiques [5]		

Note

Lors du classement dans le groupe A61L 17/00, un classement dans le groupe A61L 33/00 est également attribué si les matériaux utilisés sont antithrombogéniques. [7]

Note

Dans les groupes A61L 17/04 à A61L 17/14, sauf indication contraire, le classement s'effectue à la dernière place appropriée. [7]

- 17/04 . Matériaux non résorbables [7]
- 17/06 . Matériaux au moins partiellement résorbables [7]
- 17/08 . . d'origine animale, p.ex. catgut, collagène [7]
- 17/10 . . contenant des matériaux macromoléculaires [7]
- 17/12 . . . Homopolymères ou copolymères de l'acide glycolique ou lactique [7]
- 17/14 . Post-traitement afin d'améliorer les propriétés physiques [7]
- 24/00 Adhésifs ou ciments chirurgicaux; Adhésifs pour dispositifs de colostomie** (adhésifs conducteurs de l'électricité utilisés pour la thérapie ou pour l'examen in vivo A61K 50/00) [7]

Note

Lors du classement dans le groupe A61L 24/00, un classement dans le groupe A61L 33/00 est également attribué si les matériaux utilisés sont antithrombogéniques. [7]

Note

Dans les groupes A61L 24/02 à A61L 24/04, sauf indication contraire, le classement s'effectue à la dernière place appropriée. [7]

- 24/02 . contenant des matériaux inorganiques [7]
- 24/04 . contenant des matériaux macromoléculaires [7]
- 24/06 . . obtenus par des réactions faisant intervenir uniquement des liaisons carbone-carbone non saturées [7]
- 24/08 . . Polysaccharides [7]
- 24/10 . . Polypeptides; Protéines [7]
- 24/12 . . Ciments d'ionomères, p.ex. ciments verre-ionomère [7]
- 26/00 Aspects chimiques des bandages liquides ou utilisation de matériaux pour les bandages liquides** [7]

Note

Lors du classement dans le groupe A61L 26/00, un classement dans le groupe A61L 33/00 est également attribué si les matériaux utilisés sont antithrombogéniques. [7]

- 27/00 Matériaux pour prothèses ou pour revêtement de prothèses** (prothèses dentaires A61C 13/00; forme ou structure des prothèses A61F 2/00; emploi de préparations pour la fabrication de dents artificielles A61K 6/02; reins artificiels A61M 1/14) [4]

Note

Lors du classement dans le groupe A61L 27/00, un classement dans le groupe A61L 33/00 est également attribué si les matériaux utilisés sont antithrombogéniques. [7]

- (1) Dans les groupes A61L 27/02 à A61L 27/40, sauf indication contraire, le classement s'effectue à la dernière place appropriée. [7]
- (2) Lors du classement dans les groupes A61L 27/02 à A61L 27/40, un classement dans le groupe A61L 27/50 est également attribué si l'utilisation de matériaux caractérisés par leur fonction ou leurs propriétés physiques présente un intérêt. [7]
- 27/02 . Matériaux inorganiques [7]
- 27/04 . . Métaux ou alliages [7]
- 27/06 . . . Titane ou alliages de titane [7]
- 27/08 . . Carbone [7]
- 27/10 . . Céramiques ou verres [7]
- 27/12 . . Matériaux contenant du phosphore, p.ex. apatite [7]
- 27/14 . Matériaux macromoléculaires [7]
- 27/16 . . obtenus par des réactions faisant intervenir uniquement des liaisons non saturées carbone-carbone [7]
- 27/18 . . obtenus par des réactions autres que celles faisant intervenir uniquement des liaisons non saturées carbone-carbone [7]
- 27/20 . . Polysaccharides [7]
- 27/22 . . Polypeptides ou leurs dérivés [7]
- 27/24 . . . Collagène [7]
- 27/26 . . Mélanges de matériaux macromoléculaires [7]
- 27/28 . Matériaux pour le revêtement de prothèses [7]
- 27/30 . . Matériaux inorganiques [7]
- 27/32 . . . Matériaux contenant du phosphore, p.ex. apatite [7]
- 27/34 . . Matériaux macromoléculaires [7]
- 27/36 . contenant des constituants de constitution indéterminée ou leurs produits réactionnels [7]
- 27/38 . . Cellules animales (utilisables pour la peau artificielle A61L 27/60) [7]
- 27/40 . Matériaux composites, c. à d. en couches ou contenant un matériau dispersé dans une matrice constituée d'un matériau analogue ou différent [7]
- 27/42 . . comportant une matrice inorganique [7]
- 27/44 . . comportant une matrice macromoléculaire [7]
- 27/46 . . . avec des charges inorganiques contenant du phosphore [7]
- 27/48 . . . avec des charges macromoléculaires [7]
- 27/50 . Matériaux caractérisés par leur fonction ou leurs propriétés physiques [7]
- 27/52 . . Hydrogels ou hydrocolloïdes [7]
- 27/54 . . Matériaux biologiquement actifs, p.ex. substances thérapeutiques [7]
- 27/56 . . Matériaux poreux ou cellulaires [7]
- 27/58 . . Matériaux au moins partiellement résorbables par le corps [7]
- 27/60 . . Matériaux utilisables pour la peau artificielle [7]
- 28/00 Matériaux pour dispositifs de colostomie** (adhésifs pour dispositifs de colostomie A61L 24/00) [7]

A61L

Note

Lors du classement dans le groupe A61L 28/00, un classement dans le groupe A61L 33/00 est également attribué si les matériaux utilisés sont antithrombogéniques. [7]

29/00 Matériaux pour cathéters ou pour revêtement de cathéters (forme ou structure des cathéters A61M 25/00) [4]

Note

Lors du classement dans le groupe A61L 29/00, un classement dans le groupe A61L 33/00 est également attribué si les matériaux utilisés sont antithrombogéniques. [7]

- (1) Dans les groupes A61L 29/02 à A61L 29/12, sauf indication contraire, le classement s'effectue à la dernière place appropriée. [7]
- (2) Lors du classement dans les groupes A61L 29/02 à A61L 29/12, un classement dans le groupe A61L 29/14 est également attribué si l'utilisation de matériaux caractérisés par leur fonction ou leurs propriétés physiques présente un intérêt. [7]

- 29/02 . Matériaux inorganiques [7]
- 29/04 . Matériaux macromoléculaires [7]
- 29/06 . . obtenus autrement que par des réactions faisant intervenir uniquement des liaisons non saturées carbone-carbone [7]
- 29/08 . Matériaux de revêtement [7]
- 29/10 . . Matériaux inorganiques [7]
- 29/12 . Matériaux composites, c. à d. en couches ou contenant un matériau dispersé dans une matrice constituée d'un matériau analogue ou différent [7]
- 29/14 . Matériaux caractérisés par leur fonction ou leurs propriétés physiques [7]
- 29/16 . . Matériaux biologiquement actifs, p.ex. substances thérapeutiques [7]
- 29/18 . . Matériaux au moins partiellement opaques aux rayons X ou au laser [7]

31/00 Matériaux pour autres articles chirurgicaux [4]

Note

Lors du classement dans le groupe A61L 31/00, un classement dans le groupe A61L 33/00 est également attribué si les matériaux utilisés sont antithrombogéniques. [7]

- (1) Dans les groupes A61L 31/02 à A61L 31/12, sauf indication contraire, le classement s'effectue à la dernière place appropriée. [7]
- (2) Lors du classement dans les groupes A61L 31/02 à A61L 31/12, un classement dans le groupe A61L 31/14 est également attribué si l'utilisation de matériaux caractérisés par leur fonction ou leurs propriétés physiques présente un intérêt. [7]

- 31/02 . Matériaux inorganiques [7]
- 31/04 . Matériaux macromoléculaires [7]

- 31/06 . . obtenus autrement que par des réactions faisant intervenir uniquement des liaisons non saturées carbone-carbone [7]
 - 31/08 . Matériaux de revêtement [7]
 - 31/10 . . Matériaux macromoléculaires [7]
 - 31/12 . Matériaux composites, c. à d. en couches ou contenant un matériau dispersé dans une matrice constituée d'un matériau analogue ou différent [7]
 - 31/14 . Matériaux caractérisés par leur fonction ou leurs propriétés physiques [7]
 - 31/16 . . Matériaux biologiquement actifs, p.ex. substances thérapeutiques [7]
 - 31/18 . . Matériaux au moins partiellement opaques aux rayons X ou au laser [7]
- ### **33/00 Traitement antithrombogénique d'articles chirurgicaux, p.ex. de sutures, cathéters, prothèses ou d'articles pour la manipulation ou le conditionnement du sang; Matériaux pour un tel traitement** [4,7]

Note

Dans les groupes A61L 33/02 à A61L 33/18, sauf indication contraire, le classement s'effectue à la dernière place appropriée. [7]

- 33/02 . Utilisation de matériaux inorganiques [7]
- 33/04 . Utilisation de matériaux organiques, p.ex. d'acide acétylsalicylique [7]
- 33/06 . Utilisation de matériaux macromoléculaires [7]
- 33/08 . . Polysaccharides [7]
- 33/10 . . . Héparine, héparinoïde ou leurs dérivés [7]
- 33/12 . . Polypeptides, protéines ou leurs dérivés [7]
- 33/14 . Utilisation d'agents fibrinolytiques ou d'anti-agrégants plaquettaires [7]
- 33/16 . Utilisation d'enzymes, p.ex. d'urokinase, de streptokinase [7]
- 33/18 . Utilisation d'ingrédients de constitution indéterminée ou de leurs produits de réaction [7]

Schéma d'indexation associé aux groupes A61L 2/00 à A61L 12/00, relatif à la composition chimique des matériaux utilisés pour la désinfection, la stérilisation ou la désodorisation. [7]

101/00 Composition chimique des matériaux utilisés pour la désinfection, la stérilisation ou la désodorisation [7]

- 101/02 . Matériaux inorganiques [7]
- 101/04 . . Carbone élémentaire, p.ex. charbon actif [7]
- 101/06 . . contenant un halogène [7]
- 101/08 . . . Halogène élémentaire [7]
- 101/10 . . Ozone [7]
- 101/12 . . contenant du silicium [7]
- 101/14 . . contenant du soufre [7]
- 101/16 . . contenant du phosphore [7]
- 101/18 . . Ammoniac [7]
- 101/20 . . Acides [7]
- 101/22 . . Peroxydes [7]
- 101/24 . . contenant de l'aluminium [7]
- 101/26 . . contenant du cuivre [7]
- 101/28 . . contenant du fer [7]
- 101/30 . . contenant du zinc [7]
- 101/32 . Composés organiques [7]
- 101/34 . . Composés hydroxylés [7]
- 101/36 . . Acides carboxyliques ou leurs dérivés [7]
- 101/38 . . Éthers [7]

- | | | | | | |
|--------|-------|--|--------|-------|--|
| 101/40 | . . . | contenant du soufre [7] | 101/50 | . . . | Polysaccharides ou leurs dérivés [7] |
| 101/42 | . . . | Composés ou complexes organométalliques [7] | 101/52 | . . . | Micro-organismes ou substances produites ou
extraites de micro-organismes [7] |
| 101/44 | . . . | Composés hétérocycliques [7] | 101/54 | . . . | Enzymes [7] |
| 101/46 | . . . | Composés macromoléculaires [7] | 101/56 | . . . | Extraits de plantes ou produits végétaux de
constitution chimique indéterminée, p.ex. fibre
végétale [7] |
| 101/48 | . . . | obtenus par des réactions faisant intervenir
uniquement des liaisons non saturées carbone-
carbone [7] | | | |